

**Programme d'évaluation du Baccalauréat
universitaire ès Sciences en biologie
de la 1^e année - module 1
Année académique 2023/2024**

MODULE 1	Crédits ECTS
Sous-module thématique : Sciences de base	
Chimie générale et analytique I	6
Chimie générale et analytique II	4
Chimie organique	6
Mathématiques générales I	3.5
Mathématiques générales II	3.5
Physique générale I	3
Sous-module thématique : Sciences biologiques	
Biochimie générale	4
Bases de la biologie cellulaire et biologie cellulaire végétale	4
Biologie cellulaire et moléculaire	3.5
Biologie des tissus	3
Biologie et société I : Histoire et épistémologie des sciences du vivant	2.5
Diversité du vivant : botanique	6
Diversité du vivant : microbiologie	2.5
Diversité du vivant : zoologie	5.5
Génétique générale et moléculaire	3

Évaluation : moyenne pondérée par les crédits ECTS des évaluations du sous-module thématique

Réussite :
- moyenne pondérée des évaluations du sous-module thématique "sciences de base" \geq à 4,0 sur 6.0
- moyenne pondérée des évaluations du sous-module thématique "sciences biologiques" \geq à 4.0 sur 6.0
- pas plus de 2 points négatifs pour les 2 sous-modules thématiques

Selon le Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Sciences en biologie approuvé par la Direction de l'UNIL le 22 juin 2021.